

Charte de la Fête Mondiale du Jeu

Présentation de la Fête Mondiale du Jeu

La Fête mondiale du Jeu est la déclinaison française du World Play Day, coordonnée par l'Association des Ludothèques Françaises. A cette occasion, des actions ont lieu sur tout le territoire pour donner à toutes et tous l'envie et la possibilité de jouer.

C'est aussi un moment propice aux ludothécaires pour mettre en valeur leur activité et d'œuvrer à la visibilité des ludothèques, en organisant une manifestation conçue en accord avec les valeurs portées par l'ALF :

- Le jeu est libre : c'est la personne qui joue qui choisit si elle veut jouer, à quoi elle veut jouer et comment elle joue ;
- Le jeu est désintéressé : on joue pour jouer, et non pour gagner quelque chose, ou dans une visée didactique ou publicitaire ;
- La fête du jeu est accessible à toutes et à tous : l'accès au jeu est gratuit et ouvert à toutes et à tous, sans distinction ni discrimination ;
- La fête du jeu propose toutes sortes de jeux : qu'ils soient d'exercice, symbolique, d'assemblage ou de règles, traditionnels ou contemporains, d'ici ou d'ailleurs, en bois ou sur écran. Tous les jeux respectueux de nos valeurs ont leur place dans cet événement (sont donc exclus notamment les jeux d'argent, dangereux ou utilitaristes).

Dans le cadre de cet événement, l'ALF coordonne et recense les différentes activités proposées par les ludothèques, afin d'en améliorer la visibilité auprès des médias et des partenaires institutionnels. Elle propose également des supports visuels afin d'accompagner les ludothèques dans la communication de cet événement phare. Toutes ces ressources sont accessibles sur le [site de l'ALF](#).

Si vous souhaitez y participer, merci de contacter l'ALF : com.reseau@alf-ludotheques.org

Intentions

Le premier objectif de la Fête mondiale du Jeu est de permettre à chacun et à chacune de jouer, quel que soit son âge ou sa condition.

Mais elle a aussi pour but de :

- rassembler les ludothèques autour d'un événement commun ;
- mettre en lumière le rôle positif du jeu dans la création de liens entre les personnes ;
- montrer combien le jeu contribue au bien-être, collectif comme individuel, stimule la coopération, la convivialité et la solidarité ;
- rappeler que le jeu est un droit inaliénable des enfants et essentiel à leur développement.

Conditions et engagements

Pour inscrire une action dans le cadre de la Fête mondiale du Jeu, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- respect de la présente Charte ;
- compléter le formulaire d'information afin de remplir la carte des initiatives ;
- utiliser les supports de communication de l'ALF (ou apparition du logo de l'ALF sur les supports de communication propres) ;
- compléter le questionnaire post événement. Cela permet de valoriser l'action à partir de données réelles et concrètes et d'en évaluer la portée à l'échelle nationale.